



Buté comme une huître

C'EST un projet formidable, dont « Le Canard » (24/10/2014) avait déjà parlé. Un gigantesque parc à huîtres pile-poil devant la plus belle plage de l'île d'Oléron. Sur 313 hectares, des cages immergées mainte- nues à flot par 15 000 bouées et 50 km de câbles. Et, pour arrimer le tout, un millier de blocs de béton pesant chacun entre 2,5 et 4 tonnes. De la belle ouvrage pas vraiment amicale avec l'écosystème. D'après les calculs des experts, cette usine à huîtres rejettera chaque jour jusqu'à 800 tonnes d'excréments. Et, cela va sans dire, la majorité des millions d'huîtres élevées sur place seront des triploïdes, dont on a manipulé les chromosomes pour les rendre plus productives et jamais laiteuses – ainsi peut-on les vendre toute l'année.

Depuis plus de quatre ans, les maires du coin et leurs administrés réunis en association se battent contre ce cauchemar aquatique. Dernier épisode : le 20 juillet, comme le réclamaient les opposants, le tribunal administratif de Poitiers suspend les travaux, au motif que les promoteurs du projet n'ont pas jugé utile de faire une étude d'impact. Et, là, surprise : le ministère de l'Ecologie dépose illico un recours contre la décision des magistrats. A moins de trois mois des régionales, la ministre Ségolène

Royal, qui fut dix ans durant la présidente du conseil régional de Poitou-Charentes, aurait-elle voulu ménager la puissante filière conchylicole du bassin de Marennes ?

Si les professionnels tiennent tant à leur élevage géant immergé au large, c'est parce que les parcs à huîtres du littoral s'ensavent, notamment à cause des fèces, mais surtout parce que les triploïdes poussent plus vite, trois ans au lieu de quatre. Le ministère de l'Agriculture y voit là une aubaine à saisir pour que la France, qui consomme chaque année l'essentiel des huîtres qu'elle produit, devienne enfin, comme la Chine ou le Japon, une vraie puissance exportatrice. Et tant pis si on reproduit en mer avec l'aquaculture intensive le même désastre écologique que sur terre avec les élevages industriels.

A quelques semaines de la COP21, les conseillers de notre ministre de l'Ecologie ont dû se dire que le coup de pouce donné à l'usine à huîtres la fichait mal. Ségolène Royal vient donc de faire volte-face en acceptant la suspension de travaux décidée par le tribunal administratif. On attend avec impatience le verdict de la justice sur le projet lui-même, qui devrait tomber en décembre.

Une décision qu'il va falloir servir sur un plateau...

